

## NAO 2015: un premier tour de chauffe.

Mardi 24 février 2015

Une première réunion s'est tenue le 13 février 2015.

Cette réunion, très courte a été utilisée par la Direction Générale pour collecter les différentes revendications.

Nous pouvions craindre en ouverture de négociation que la Direction Générale nous dise " circulez, il n'y a rien à voir", mais ce ne fut pas le cas.

Alors il y a évidemment ceux qui sont toujours insatisfaits, mais en ce qui concerne la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, nous avons été plutôt surpris positivement d'entendre la Direction Générale nous dire que sa marge de manœuvre était « restreinte ».

Une marge de manœuvre restreinte, est toujours mieux que pas de marge de manœuvre du tout!

Nous ne vous ferons pas l'affront de vous dire X a demandé cela, Y a demandé cela, Z a demandé la même chose que X, car cela ne ressemble à rien.

La priorité pour nous est d'aboutir à un accord intéressant pour les agents le 6 mars. C'est à dire :

- un accord qui aille dans le sens du rattrapage des années blanches,
- un accord qui n'a pas pour conséquence de tasser les salaires, c'est pour cela que nous demandons que la répartition entre la part variable et la part fixe soit égale,

Cette année encore le butoir fiscal du chèque restaurant a augmenté de 3 cts. En ce qui concerne la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, le maintien au taquet du butoir fiscal du chèque restaurant peut s'entendre dans un accord si celui-ci s'accompagne d'une NAO positive. Mais en tout état de cause, si la NAO ne donne rien, alors nous ne ferons pas partie de ceux qui signeraient un accord pour uniquement rehausser le butoir fiscal du chèque restaurant. Nous avons déjà dit à la Direction que dans ce cas nous lui demanderions de le faire de manière unilatérale.

A ce stade, rien de plus si ce n'est que la prochaine réunion est programmée pour le vendredi 6 mars 2015.

